



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 20 août 2024

Président de la séance : Philippe GRATADOUR

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Guy HASCOET
- Anne PONS

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2024-8107 : Modification n°12 du PLUi de Longuenesse (62)
- 2024-8108 : Modification n°2 du PLU de Clermont (60))
- 2024-8142 : Déclaration de projet et mise en compatibilité du document d'urbanisme du PLU de Pont-à-Marcq pour la réalisation d'un quartier d'activités du 21 ème siècle « 100 % fertile » (59)

Avis conforme défavorable

- Néant

III – Plans et programmes: avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2024-8029 : Révision n°2 du PLUi du pôle territorial de Longuenesse à Saint-Martin-lez-Tatinghem (62)

- 2024-8045 : Mise en compatibilité du PLUi ex-CC Opale sud (62)
- 2024-8047 : Élaboration du PLU de Ramillies (59)

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2024-8086 : Rechargement pluriannuel de la plage de Merlimont (62)
- 2024-8087 : Rechargement de la plage de Sainte-Cécile à Camiers (62)

V - Autres dossiers soumis à délibération

V-1. Avis avec d'absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- 2024-8136 - Unité de conditionnement et de stockage de gaz industriels et de gaz spéciaux à Gondecourt (59)

V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Néant

VI Cadrages

- Néant

VII – Autres dossiers

- Néant

Le Président de séance,



Philippe GRATADOUR